



27 AVRIL 2020

CORONAVIRUS COVID-19

À VOS CÔTÉS & À VOTRE ÉCOUTE

Madame, Monsieur,

Nous subissons actuellement une crise sanitaire sans précédent liée à l'épidémie de coronavirus.

Comme plusieurs habitants, j'ai moi-même été touchée de plein fouet par ce virus. Je veux témoigner mon soutien et souhaiter un prompt rétablissement à tous nos concitoyens atteints du Covid-19.

Dès début mars, la municipalité et Provence Alpes Agglomération ont pris de nombreuses mesures pour prévenir et lutter contre l'épidémie, et pour accompagner les habitants et les acteurs économiques.

Depuis le début de cette crise, la mairie est en première ligne pour assurer à tous les habitants, et surtout aux plus fragiles d'entre nous, la continuité des services publics essentiels à notre quotidien.

Une cellule de crise municipale se réunit régulièrement en visio-conférence pour organiser ce travail.

Rien ne serait possible sans la présence courageuse et bienveillante de nos agents municipaux et intercommunaux que je tiens à saluer. Ils font honneur au service public.

En un temps record, ces équipes se sont réorganisées, à domicile ou sur le terrain, pour assurer leurs missions de proximité à vos côtés. Agents sociaux, policiers municipaux, ATSEM, agents de l'état civil et des services techniques, agents du pôle déchets... ont mis en œuvre les premières dispositions prises par la Ville ou l'Agglomération. Ces mesures vous sont présentées dans ce document. Elles sont ajustées régulièrement. En ce sens, je vous invite à consulter quotidiennement les supports numériques de nos collectivités pour tout savoir en temps réel :

www.dignelesbains.fr /  www.provencealpesagallo.fr / 

Vous le savez, après la fermeture des écoles et l'interdiction des rassemblements, le gouvernement a décrété l'État d'urgence sanitaire. Depuis, nous vivons tous une période inédite de confinement, difficile mais nécessaire si nous voulons endiguer cette épidémie qui sème la mort. Le confinement est le moyen le plus efficace pour freiner et lutter contre la propagation du coronavirus.

Dans leur grande majorité, les Dignois respectent les consignes de sécurité sanitaire. Je vous remercie pour votre civisme et votre sens des responsabilités en cette période si particulière. Malheureusement, de trop nombreuses personnes n'ont pas encore pris la mesure des consignes de sécurité sanitaire et des risques vitaux qu'elles encourent et qu'elles font encourir aux autres.

Je vous le redis avec bienveillance et fermeté: restez chez vous et ne multipliez pas les motifs de sortie. **De même que je vous remercie d'appliquer systématiquement les gestes barrières. C'est une nécessité qui va le rester encore longtemps.**

Ce confinement ne signifie toutefois pas absence de solidarité. Bien au contraire. Il convient, en cette période difficile, de prendre soin de tous, et en particulier des aînés et des personnes isolées, afin de garder le lien social et de satisfaire aux besoins essentiels. En ce sens, je veux remercier tous les citoyens bénévoles qui se sont inscrits sur notre plateforme « Digne-les-Bains solidaire » gérée par le Centre Communal d'Action Social pour mettre en lien personnes demandeuses d'aide et citoyens. Je veux aussi remercier les bénévoles des associations de solidarité qui restent pleinement mobilisés.

Vous le savez, le lundi de Pâques, le Président de la République a commencé à préciser les conditions du déconfinement. L'échéance du 11 mai doit être abordée avec lucidité et responsabilité. Il est évident que la reprise d'activité de notre pays devra d'abord se confronter à la réalité des règles sanitaires. La vie d'après ne sera plus jamais la même et nous devons adapter nos organisations afin de permettre cette reprise tout en préservant la santé de tous.

J'en profite pour vous inviter à ne pas négliger votre santé pendant cette période de confinement. J'incite les citoyens à aller se faire dépister s'ils ont le moindre symptôme et à contacter leur médecin traitant ou les services de soins pour le suivi des autres maladies.

Parce que votre santé est notre priorité, j'ai souhaité mettre à disposition gratuitement de tous les Dignois des masques en tissu. Ils seront essentiels lors du déconfinement. Ils compléteront les gestes barrières. 22 000 masques lavables ont été commandés dont 2 000 masques spécifiques aux enfants de 6 à 12 ans. Malgré la commande passée très rapidement, nous ne savons pas quand ces masques seront disponibles car nous sommes tributaires des aléas de livraison liés aux tensions de commande à l'échelle nationale. Des mesures spécifiques de distribution seront mises en place pour les personnes âgées de plus de 70 ans (et ne pouvant se déplacer) et pour les personnes en situation de handicap. Vous trouverez en annexe les conditions de retrait de ces masques dont le planning de distribution, par ordre alphabétique, sera communiqué ultérieurement sur le site internet de la Ville et par voie de presse.

Ces masques viendront compléter la distribution de masques en tissu confectionnés par le réseau de couseuses bénévoles que je remercie. Pour les aider, le pôle social du CCAS assure une collecte de tissus. Je vous invite à fouiller dans vos placards et à donner vos tissus en coton serré et vos élastiques. Enfin le CCAS assure la distribution de kits de couture pour faciliter la confection de ces masques grâce aux dons de tissu et à ceux achetés par la collectivité.

Enfin, par son ampleur, cette crise impacte et va impacter notre économie durablement. Nos entreprises, notamment les TPE - PME, qui constituent le socle de notre économie locale et de nos emplois sont touchées de plein fouet.

De par ses compétences, Provence Alpes Agglomération mettra tout en œuvre pour participer à la relance de notre économie et de notre tourisme. Cependant j'ai souhaité prendre des premières mesures d'urgence pour soutenir les acteurs économiques, commerçants et artisans.

Pour cela, nous avons sans tarder mobilisé tous nos partenaires afin d'ouvrir un portail numérique recensant les dispositifs d'aides des différents partenaires institutionnels et consulaires susceptibles d'accompagner les entreprises du territoire. Nous participons à la cellule de crise préfectorale dédiée à l'économie qui se réunit 2 fois par semaine.

Au-delà du dispositif d'appui et d'accompagnement technique mis en place, j'ai souhaité répondre favorablement à la création du Fonds « COVID-Résistance » initié par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur qui permet un effet levier important dans notre Communauté d'Agglomération. En abondant ce Fonds à hauteur de 95 000 euros via l'Agglomération, ce sont 285 000 euros qui seront injectés dans notre communauté, avec l'aide du Département, de la Banque des Territoires et de la

Région. Au total, 380 000 euros seront investis au profit du tissu économique de nos différentes communes, sur la base de dossiers co-instruits par la Région et notre collectivité. En adhérant à ce dispositif, nous avons souhaité réaffirmer notre volonté d'être en première ligne aux côtés de nos entreprises.

Par ailleurs, nous participons à la préparation d'un fonds départemental de soutien aux commerces et TPE, avec la Chambre de commerce et d'industrie.

De son côté, la Ville de Digne-les-Bains prépare plusieurs mesures d'aide aux commerces et acteurs économiques. Enfin, j'ai sollicité le Gouvernement pour envisager des mesures spécifiques d'aide aux activités thermales durement impactées comme ici chez nous.

Parce que je ne peux être exhaustive dans cette lettre, je continuerai à vous tenir régulièrement informés des dispositifs d'aides et de solidarité, comme des nouvelles mesures que nous serons amenés à prendre dans l'intérêt de tous afin de préserver collectivement notre santé et de permettre un déconfinement le plus serein et sûr possible.

Je vous remercie sincèrement pour les efforts déjà consentis. Dans cette situation inédite à laquelle nous faisons face, nous sommes à vos côtés et nous mettons tout en œuvre pour organiser au mieux la continuité des services publics. C'est ensemble, dans le calme et la sérénité, que nous parviendrons à surmonter cette épreuve. Prenez soin de vous et de vos proches.

En vous souhaitant bon courage et en vous assurant de mon soutien, je vous prie de croire à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Patricia GRANET-BRUNELLO
Maire de Digne-les-Bains

Présidente de Provence Alpes Agglomération

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Gardez
vos distances



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, arrêter
les embrassades

VOS CONTACTS PENDANT LA CRISE

LA VILLE DE DIGNE-LES-BAINS ET SES SERVICES RESTENT MOBILISÉS A VOS CÔTÉS



Les services sont fermés au public (sauf situations particulières). Un accueil téléphonique a été mis en place à l'Hôtel de ville, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi, afin de pouvoir renseigner, guider et orienter nos concitoyens.

Tel. 04 92 30 52 00

www.dignelesbains.fr /

PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION MOBILISÉE



L'accueil des usagers a été interrompu dans les services administratifs, les médiathèques, l'IDBL, le musée promenade, les crèches et centres de loisirs sont fermés (sauf situations particulières).

Cependant un standard unique a été mis en place :

Tel. 04 92 32 05 05

www.provencealpesagglo.fr /

ENFANTS ET FAMILLES

► L'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE SOIGNANTS

Le service Education de la Ville de Digne-les-Bains et le service Petite enfance de l'Agglomération restent mobilisés durant la crise sanitaire. Objectif : accueillir les enfants des professionnels essentiels à la gestion de cette crise (santé et sécurité) afin qu'ils puissent se consacrer pleinement à leurs missions.

► L'ACCUEIL EN CRÈCHE

Les crèches associatives « La Maisonnée » et « Le Jardin Enchanté » et la crèche intercommunale de Digne-les-Bains « Les Premiers Pas » accueillent du lundi au vendredi les enfants des soignants. Par ailleurs, une partie des assistantes maternelles du RAM accueillent également encore les enfants dont les parents continuent de travailler.

► À L'ÉCOLE

Depuis le 16 mars, une équipe d'agents municipaux (ATSEM, agents d'entretien) a été mobilisée, aux côtés des enseignants, pour accueillir les enfants des soignants. Hors vacances scolaires, ceux-ci sont accueillis, le matin entre 7h30 et 12h15 ; l'après-midi entre 13h15 à 18h15 ; à la journée entre 7h30 à 18h15 avec panier repas fourni par les parents.

Informations : 04 92 31 25 94.

APRÈS LE 11 MAI ?

Au regard des instructions gouvernementales (non connues à cette heure), les services municipaux préciseront les modalités de reprise de l'école.

► L'ACCUEIL EN CENTRE DE LOISIRS

Pendant les dernières vacances scolaires, trois centres de loisirs (« La Sympathie » à Digne-les-Bains, Aiglun et Malijai) ont accueilli les enfants des personnels soignants et des personnels indispensables à la gestion de crise sanitaire. Pour les inscriptions des prochains mercredis, prenez contact au 06 73 89 41 79.

► INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020

A compter du 18 mai, les dossiers d'inscription seront téléchargeables sur le site de la ville :

- les dossiers d'inscription scolaire pour l'année 2020-2021 concerneront uniquement les nouveaux inscrits (pas de réinscription pour les CP cette année).

- les dossiers d'inscription périscolaires et de restauration scolaire concernent tous les élèves

Pour toutes les personnes ne disposant pas d'un ordinateur contacter le 04 92 30 52 00.

► ÉCOLE : UN PORTAIL POUR LES FAMILLES BIENTÔT EN LIGNE

La Ville travaille à l'ouverture d'un portail informatique dédié aux inscriptions. Les familles seront informées via les outils de communication de la Ville dès que celui-ci sera opérationnel. La première solution d'inscription restera fonctionnelle même dans le cas où le portail serait ouvert au 18 mai.

SOLIDARITÉ

► LE CCAS MOBILISÉ

Les agents du Centre communal d'Action Sociale de la Mairie sont pleinement mobilisés pour assurer leurs missions de solidarité et de proximité depuis le début du confinement.

■ La livraison des repas aux personnes âgées est assurée à 100%. Les agents ont adapté leur mode de livraison afin de respecter les gestes barrière.

Entre 30 et 40 personnes sont livrées chaque jour par le CCAS.

■ L'accueil du pôle social (18 rue Aubin) reste ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 afin d'assurer la remise du courrier aux personnes domiciliées, la délivrance de copies d'attestation de déplacement, de permettre l'accès aux douches et aux machines à laver pour les plus démunis et de réaliser les aides d'urgence nécessaires en lien avec les partenaires sociaux. Un lieu essentiel pour assurer écoute et lien social.

Toutes les autres demandes sont traitées à distance, par téléphone au 04 92 36 07 08 ou ccas04@dignelesbains.fr

■ Un soutien téléphonique aux personnes inscrites sur le fichier des personnes vulnérables est assuré afin de rompre l'isolement lié au confinement et s'assurer de leur bonne santé.

■ Les agents du CCAS accompagnent les associations de solidarité sur le site du pôle social dans la mise en œuvre de leurs actions. Restent ouverts : Croix-Rouge (mardi journée et jeudi après-midi), Secours Populaire (mardi et jeudi) et Restos du Cœur (lundi et vendredi après-midi).

■ #jeVeuxAider /« Digne-les-Bains Solidaire »

La plateforme recense des bénévoles et des personnes qui ont besoin d'aide (courses...). Le CCAS assure leur mise en relation et le suivi des missions. Une cinquantaine de bénévoles sont déjà inscrits sur la plateforme accessible sur www.dignelesbains.fr

■ Afin de faciliter la confection de masques par les couseurs et couseuses volontaires, le CCAS assure la collecte de tissu, élastiques et bobines de fil de coton. En échange, le CCAS distribue des kits de couture de masques.

Collecte au Pôle social : 18, rue Aubin du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h

Tél. 04 92 36 07 08

► L'ÉPICERIE SOCIALE RESTE OUVERTE POUR LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ

L'épicerie sociale « Gourmandigne » (ISATIS) reste ouverte le lundi de 15h30 à 19h, le mardi et le jeudi de 13h45 à 16h45 et le vendredi de 9h à 12h30. Contact : 04 92 31 60 16

► LES AUTRES NUMEROS UTILES

Pour tout savoir sur les permanences des autres acteurs sociaux ou du droit (comme la MDPH, UNAFAM, UDAF, APAJH, ADSEA, CARSAT Sud-Est, CLIC, CROUS, CIDFF, CDAD, AMAV, etc) :

Tel. 04 92 30 52 00 / www.dignelesbains.fr

SÉCURITÉ / POLICE MUNICIPALE

La Police municipale reste mobilisée pour assurer ses missions de sécurité, de prévention et de proximité depuis le début du confinement. Chaque jour, les patrouilles permettent d'assurer la sécurité des biens et des personnes et de veiller face aux incivilités. Une attention particulière est portée au contrôle du confinement, indispensable pour freiner le virus et sauver des vies.

L'accès aux parcs et jardins publics de la commune est interdit. Le plan d'eau des Ferréols, le lac de Gaubert et les sentiers Caguerenard et des Trois Chapelles sont fermés. En travaux, la via ferrata est interdite.

ÉTAT CIVIL

Pendant la période de confinement, le service État civil de la mairie reste mobilisé afin de traiter prioritairement les actes de naissance et de décès (uniquement sur rendez-vous). Chaque jour, des agents se relayent pour gérer ces actes et assurer une permanence téléphonique pour répondre à toutes vos questions. Les rendez-vous relatifs à l'établissement des cartes d'identité et des passeports sont annulés et la prise de nouveaux rendez-vous n'est pas possible à cette heure.

En savoir + : etat.civil@dignelesbains.fr
Tél : 04 92 30 52 09 (de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi)

PROPRETÉ / LES SERVICES TECHNIQUES MOBILISÉS

La priorité est donnée aux actions de propreté urbaine. Des actions de nettoyage plus importantes ont lieu grâce au renfort d'une entreprise spécialisée.

TRANSPORTS

Le transport scolaire, les lignes du TUD, la navette « spéciale marchés » et les lignes interurbaines régulières ont été suspendus par Provence Alpes Agglomération.

Un service de transport spécifique a été mis en place du lundi au samedi pour les personnes isolées, pour les personnes âgées ou handicapées et pour les personnes sans moyen de locomotion qui travaillent dans les établissements et services de soins. Ce service fonctionne sur réservation auprès du 06 71 00 15 76 (numéro joignable du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h, et de 14h à 16h).

UN DRIVE POUR LES PRODUCTEURS LOCAUX

Dans un souci de préservation de la santé et d'éviter de nouvelles contaminations, la Ville a dû renoncer au maintien du marché alimentaire. Cependant, forte de sa volonté d'accompagner les producteurs locaux et les circuits-courts, la municipalité a mis en place un drive des producteurs locaux afin que ceux-ci puissent vendre leur production en toute sécurité.

Ce Drive, construit en partenariat avec eux, a ouvert le 8 avril, sur le parking du Palais des Congrès-Place de la République.

Concrètement :

- ▶ Les clients passent commande en amont
- ▶ Retrait des produits au « Drive » selon le planning publié sur www.dignelesbains.fr
- ▶ Paiement en ligne privilégié, à défaut en carte bancaire ou par chèque
- ▶ Lors du retrait de la commande, bien respecter les gestes barrières

DÉCHETS / DÉCHETTERIES / ENCOMBRANTS

La collecte des ordures ménagères s'effectue normalement. Des horaires aménagés ont été mis en œuvre pour le pôle de Digne-les-Bains. Les déchetteries restent ouvertes pour les professionnels comme le site de la Colette à Digne-les-Bains.

En cette période de confinement, il a été constaté trop de déchets inappropriés dans et aux abords des conteneurs à ordures : cartons, déchets verts, gravats. Ces déchets en vrac au sol génèrent de l'insalubrité publique et représentent un surcroît de travail pour les agents de la collecte. La priorité a été donnée à la collecte des déchets ménagers insalubres, à savoir les ordures ménagères résiduelles et le recyclable. Il est donc impératif que chaque citoyen conserve ses encombrants durant la période de confinement et ce dans l'attente de la réouverture des déchetteries.

Déchets verts

Depuis le jeudi 23 avril, Provence Alpes Agglomération a procédé à la réouverture de trois de ses déchetteries aux particuliers pour l'évacuation des déchets verts exclusivement. Pour Digne-les-Bains, il s'agit uniquement du site de La Colette (Route de Nice) et ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h30.

Afin de respecter les mesures de distanciation sociale, les agents des déchetteries ne participent pas aux déchargements des déchets et seulement 3 véhicules au maximum seront autorisés à décharger en même temps. Les usagers devront également respecter ces mesures de distanciation entre eux, ainsi que les consignes et indications données sur place par les agents des déchetteries. Cette étape est transitoire en attendant une réouverture générale des déchetteries qui est conditionnée à la reprise d'activité des éco-organismes chargés du recyclage des déchets déposés en déchetterie.

LE SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT MOBILISÉ

La continuité du service intercommunal de l'eau est assurée afin de garantir la distribution de l'eau potable et le traitement de l'assainissement. Accueil téléphonique au 04 92 30 58 40, de 9h-12h / 13h30-16h30, eau@provencealpesagallo.fr. Un service d'astreinte est assuré pour faire face à toute situation d'urgence.

L'AGGLO SOUTIEN L'ECONOMIE

LES OUTILS D'URGENCE MIS EN PLACE

Ouverture d'un portail d'information numérique recensant les dispositifs d'aides des différents partenaires institutionnels et consulaires susceptibles d'accompagner les entreprises du territoire

Participation financière de l'Agglomération à la création du Fonds « Covid Résistance » initié par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, création d'un fonds départemental de soutien aux commerces et TPE, avec la Chambre de commerces de d'industrie.

En savoir + : www.provencealpesagallo.fr / 

INFORMATIONS GENERALES

www.gouvernement.fr/info-coronavirus
Numéro national mis en place : 0 800 130 000 (appel gratuit).